

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022

CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

DÉLÉGATION DU SUD-OUEST



APERÇU

Toutes les sélections seront effectuées conformément aux normes d'opération des Jeux du Québec, et seront soumises à la Fédération québécoise d'athlétisme ainsi qu'au partenaire régional Loisir et Sport Montérégie pour validation et approbation.

Le comité de sélection régional, sous la supervision du répondant désigné par la FQA, est responsable de la mise en œuvre de ces critères, et détient l'autorité unique de prendre toutes les décisions concernant la sélection de l'équipe pour les Jeux du Québec.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter votre répondant régional Claude David :
claude_david2@yahoo.ca

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. ENDROIT ET DATES DES JEUX DU QUÉBEC

Stade Claude-Ferragne, Ville de Laval, du 22 au 26 juillet 2022

1.2. DATES IMPORTANTES

DATE	DESCRIPTION	ENDROIT
du 1 ^{er} janvier 2020 au 3 juillet 2022	Période de réalisation des standards d'inscription (voir tableau en annexe)	
4 juin 2022	Pour être admissible à une sélection sur l'équipe régionale, vous devez participer à l'événement régional de qualification (Finale régionale des Jeux du Québec – Lac St-Louis et Sud-Ouest https://www.athletisme-quebec.ca/calendrier-et-resultats?tab=tab1&id=0&id_cat=0&sort=&search=) ⁽¹⁾	Lasalle
à confirmer	Réunion du comité de sélection régional	
5 juillet 2022	Fermeture des inscriptions à la Finale des Jeux du Québec	
à confirmer	Soirée pré-départ	à confirmer
22 juillet 2022	Arrivée des délégations à la Finale des Jeux du Québec	Ville de Laval
23 au 26 juillet 2022	Dates de compétition	Ville de Laval
26 juillet 2022	Retour des délégations	

(1) Exceptionnellement, et sous réserve de l'approbation du répondant régional, une participation au championnat régional RSEQ d'athlétisme extérieur du GMAA (<https://www.gmaa.ca/outdoor-track-field>), Lac St-Louis (<https://www.arselsl.qc.ca>) ou de la Montérégie (<https://monteregie.rseq.ca>) sera accepté comme critère d'admissibilité

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022 CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

1.3. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

30 athlètes et 5 entraîneurs

Chaque athlète peut être inscrit à un maximum de 3 épreuves individuelles et deux relais ou aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et deux relais.

Les délégations peuvent inscrire 2 athlètes par épreuve individuelle de même qu'aux épreuves combinées et 1 équipe par épreuve de relais.

Le standard d'inscription (tableau de la dernière page) sera exigé aux athlètes qui seront inscrits à plus d'une épreuve individuelle, les athlètes étant autorisés à s'inscrire à une épreuve individuelle (une seule) où ils n'auront pas atteint de standard :

- inscription à une seule épreuve individuelle : pas de standard d'inscription exigé;
- inscription à deux épreuves individuelles : standard d'inscription exigé dans l'une des deux épreuves;
- inscription à trois épreuves individuelles : standard d'inscription exigé dans deux des trois épreuves.

Contrairement aux épreuves individuelles, les épreuves combinées (i.e. heptathlon et décathlon) nécessiteront obligatoirement l'atteinte du standard d'inscription.

1.4. ADMISSIBILITÉ

Afin d'être admissible à participer à la Finale des Jeux du Québec, l'athlète doit :

- Être né en 2005, 2006, 2007, ou 2008;
- Avoir participé à au moins un événement régional de qualification de sa région;
- Être identifié « Espoir Régional » par la FQA (l'affiliation à la FQA est obligatoire).

1.5. LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile * en date du 1^{er} mai 2022.

** Note : Une personne a, en vertu du code civil du Québec, un seul domicile et peut avoir plusieurs résidences. Les enfants mineurs sont présumés domiciliés chez leurs tuteurs (article 80 du code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où le mineur passe la majorité de son temps.*

Voir les Normes d'opération des Jeux du Québec pour les règles permettant de déterminer le lieu d'appartenance dans les cas litigieux.

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022 CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

2. PROCESSUS DE SÉLECTION

Le comité de sélection régional appliquera le processus suivant pour sélectionner les 30 représentants de la région :

- La période de qualification est du 1^{er} avril 2022 au 3 juillet 2022.
- Les performances réalisées seront jugées à partir de la table de pointage des jeux en référence aux derniers résultats des Jeux du Québec 2018.
- Le processus de sélection suivant sera appliqué pour les athlètes admissibles :
 1. Un athlète qui réalise la meilleure performance de la région entre le 1^{er} avril et le 3 juillet 2022 dans 2 épreuves et plus.
 2. Un athlète qui réalise la meilleure performance de la région entre le 1^{er} avril et le 3 juillet 2022 dans 1 épreuve.
 3. Un athlète qui réalise la deuxième performance de la région entre le 1^{er} avril et le 3 juillet 2022 dans 2 épreuves et plus.
 4. Un athlète qui réalise la deuxième performance de la région entre le 1^{er} avril et le 3 juillet 2022 dans 1 épreuve.
- Si des places sont encore vacantes, celles-ci pourront être comblées avec les athlètes qui auront respecté les critères d'admissibilité, mais qui n'auront pas été sélectionnés au terme des 4 rondes du processus de sélection

Les performances réalisées lors des championnats régionaux RSEQ d'athlétisme extérieur du GMAA (<https://www.gmaa.ca/outdoor-track-field>), Lac St-Louis (<https://www.arselsl.qc.ca>) ou de la Montérégie (<https://monteregie.rseq.ca>) seront considérés pour le processus de sélection.

Standards d'inscription (et équivalences)

Juvenile (U18)	féminin	Juvenile (U18)	masculin
100m	13.4/13.69	100m	11.7/12.01
60m	8.55	60m	7.50
200m	28.0/28.31	200m	24.3/24.58
400m	1:04.9/1:05.12	400m	55.2/55.43
300m	45.8/45.95	300m	39.4/39.59
800m	2:33.15	800m	2:09.74
600m	1:50.41	600m	1:32.61
1000m	3:20.02	1000m	2:49.04
1500m	5:23.35	1500m	4:30.84
1200m	4:08.87	1200m	3:28.60
3000m	11:55.47	3000m	9:55.94
2000m	7:33.18	2000m	6:18.80
100m haies	17.7/18.00	110m haies	17.1/17.39
80m haies	14.4/14.68	100m haies	16.0/16.29
60m haies	10.93	60m haies	9.87
400m haies	1:16.3/1:16.48	400m haies	1:06.0/1:06.21
200m haies	32.1/32.38	200m haies	28.7/28.98
2000m steeple	8:22.94	2000m steeple	7:01.68
1500m steeple	5:41.68	1500m steeple	4:44.09
3000m marche	19:34.95	3000m marche	17:59.29
1500m marche	8:42.59	1500m marche	8:03.25
Hauteur	1.40m	Hauteur	1.65m
Perche	2.00m	Perche	2.65m
Longueur	4.37m	Longueur	5.38m
Triple saut	9.10m	Triple saut	11.02m
Poids 3kg	8.71m	Poids 5kg	10.59m
-	-	Poids 4kg	11.84m
Disque 1kg	21.51m	Disque 1.5kg	27.91m
-	-	Disque 1kg	34.19m
Marteau 3kg	25.67m	Marteau 5kg	28.44m
-	-	Marteau 4kg	31.80m
Javelot 500g	23.84m	Javelot 700g	34.33m
-	-	Javelot 600g	37.09m
Heptathlon	2763	Décathlon	3669
Pentathlon	2021	Pentathlon	1948